

PRISE EN CHARGE MISSIONS

INTERVENANTS / ORGANISATEURS (hors INRA et INRIA)

Missions prises en charge sur le budget JDEV

Dès validation des organisateurs, les intervenants/organisateur recevront une convocation avec une fiche de confirmation à retourner à Roxane CASTANET (roxane.castanet@dr14.cnrs.fr) à la Délégation Midi-Pyrénées (<http://www.dr14.cnrs.fr/midi-pyrenees/>).

Les taxis ne sont pas remboursés.

Justificatifs des transports en commun à garder pour le remboursement

- **Les toulousains rémunérés par le CNRS** doivent réserver leurs billets (via SIMBAD en cochant « VALIDFPDR » à la fin de leur réservation.
ATTENTION : privilégier les billets les moins chers.
- *Les non-toulousains et non CNRS* doivent retourner la fiche de confirmation, reçue avec la convocation à Roxane CASTANET, dûment complétée avec toutes les informations demandées pour qu'elle puisse réserver leur billet.

PARTICIPANTS REMUNERES PAR LE CNRS

Chaque Délégation prend en charge la mission de son personnel

PARTICIPANTS REMUNERES PAR UNE AUTRE TUTELLE

Chaque tutelle prend en charge la mission de son personnel